

AGRICULTURE

Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961, telle que révisée à Genève le 10 novembre 1972 et le 23 octobre 1978
Paris, le 2 décembre 1961
Signée par le Canada le 31 octobre 1979
Ratifiée par le Canada le 4 février 1991
En vigueur pour le Canada le 4 mars 1991
RTC 1991/5

AGRICULTURE

Accord relatif au CAB International
Londres, le 8 juillet 1986
Signé par le Canada le 29 juillet 1991
Ratifié par le Canada le 29 juillet 1991
En vigueur pour le Canada le 29 juillet 1991
RTC 1991/47

AIR

Convention sur le marquage des explosifs plastiques et en feuilles aux fins de détection
Montréal, le 1^{er} mars 1991
Signée par le Canada le 1^{er} mars 1991

AIR

Protocole portant amendement de la Convention relative à l'aviation civile internationale (article 50(a))
Montréal, le 26 octobre 1990
Ratifié par le Canada le 19 avril 1991

CIMETIÈRES DE GUERRE

Accord entre les gouvernements du Canada, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Inde et le gouvernement de la République Tunisienne concernant les cimetières, sépultures et monuments militaires en Tunisie
Tunis, le 2 mai 1990
Signé par le Canada le 2 mai 1990
En vigueur pour le Canada le 1^{er} octobre 1991
RTC 1991/24

CONSERVATION

Protocole au Traité sur l'Antarctique relatif à la protection de l'environnement
Madrid, le 4 octobre 1991
Signé par le Canada le 4 octobre 1991

CONSERVATION

Convention concernant la conservation des espèces anadromes dans l'océan Pacifique Nord (avec Annexe)
Ottawa, le 20 septembre 1991
Signée par le Canada le 11 février 1992
Ratifiée par le Canada le 6 novembre 1992

DÉFENSE

Échange de Notes constituant un Arrangement entre les gouvernements du Canada, de la Belgique et des Pays-Bas et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne concernant le statut et l'accès des Forces canadiennes, belges et néerlandaises à Berlin
Bonn, le 23 septembre 1991
Signé par le Canada le 23 septembre 1991

DÉSARMEMENT

Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (avec Protocoles)
Paris, le 19 novembre 1990
Signé par le Canada le 19 novembre 1990
Ratifié par le Canada le 22 novembre 1991

NOTE: Traité appliqué provisoirement à partir du 17 juillet 1992.

DOUANES

Protocole d'amendement de la Convention internationale d'assistance mutuelle administrative en vue de prévenir, de rechercher et de réprimer les infractions douanières faite à Nairobi le 9 juin 1977
Bruxelles, le 22 juin 1988
Ratifié par le Canada le 18 décembre 1991

DROIT DE LA MER

Mémoire d'entente entre le Canada, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, et les États-Unis d'Amérique, d'une part, et la Chine, d'autre part, visant à éviter les chevauchements et les conflits relatifs aux zones des grands fonds marins (avec Annexes)
New York, le 22 février 1991
Signé par le Canada le 22 février 1991
En vigueur pour le Canada le 22 février 1991
RTC 1991/22

DROIT DE LA MER

Mémoire d'entente visant à éviter les chevauchements et les conflits relatifs aux sites miniers des grands fonds marins entre le Canada, l'Allemagne, la Belgique, les États-Unis d'Amérique, l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, d'une part, et la Bulgarie, la Pologne, la Tchécoslovaquie, et l'U.R.S.S. en qualité d'États certificateurs de l'organisation conjointe «Interoceanmetal» d'autre part (avec Annexes)
New York, le 20 août 1991
Signé par le Canada le 20 août 1991
En vigueur pour le Canada le 28 août 1991
RTC 1991/44
NOTE: En vigueur le 28 août 1991 avec effet à compter du 20 août 1991

DROIT DE LA MER

Mémoire d'Entente visant à éviter les chevauchements et les conflits relatifs aux zones des grands fonds marins entre le Canada, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas, et du Royaume Uni d'une part, et la Bulgarie, le Cuba, la Pologne, la Tchécoslovaquie et l'U.R.S.S. en qualité d'États certificateurs de l'organisation conjointe «Interoceanmetal» d'autre part (avec Annexes)
New York, le 20 août 1991
Signé par le Canada le 20 août 1991
En vigueur pour le Canada le 28 août 1991
RTC 1991/45
NOTE: En vigueur le 28 août 1991 avec effet à compter du 20 août 1991